

# Conseil Municipal du 10 janvier 2018

Convocation du 04 janvier 2018

**Présents** : Henri Bonada, Michel Patin, Anne-Marie Venet, Joyce Chetot, René Robert, Loïc Muzel.

**Absentes excusées** : Blandine Mutel, Josette Granier.

## **Approbation du compte rendu du Conseil du 28 novembre 2017**

Les membres du Conseil présents approuvent ce Compte Rendu.

En préambule, Mr le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une demande de subvention au titre de la DETR.

Accord unanime des membres du Conseil présents.

## **Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de la Bombarde**

Sur proposition de Mr le Maire et avec leur accord, sont désignés membres titulaires : Mrs Michel Patin et René Robert, membres suppléants : Blandine Mutel et Henri Bonada.

Si le syndicat propose aux 2 nouvelles communes membres un poste au bureau, Michel Patin occupera celui-ci.

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés.

## **Tarifs 2018**

Mr le Maire propose de reconduire les tarifs 2017, en y ajoutant les tarifs par case au colombarium fixés à  
-15 ans : 150€

-30 ans : 300€

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés.

## **Règlement voirie communale**

Mr le maire précise que pour les communes de moins de 1000 habitants, un règlement de voirie n'est pas obligatoire. Toutefois afin que notre chaussée ne soit pas trop dégradée par l'ouverture anarchique de tranchées, il propose au Conseil que, pour les nouveaux raccordements de constructions, une coordination soit établie entre les différents intervenants de sorte à limiter l'ouverture de la chaussée au strict minimum de tranchées dans laquelle tous les fluides transiteraient.

Le remblaiement de celles-ci s'effectuera selon les prescriptions de la DDT Neulise.

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés.

## **DETR**

Mr le Maire indique que nous avons sollicité le Pays Roannais pour une demande de subvention liée à l'aménagement de la place. La Sous-Préfecture nous a fait savoir qu'en l'absence de subvention du Pays Roannais nous pourrions prétendre à une aide de la Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Mr le Maire propose donc de solliciter, pour l'aménagement de la place, une subvention dans le cadre de la DETR pour un montant de travaux de 99 430 € HT.

Accord unanime des membres du Conseil présents pour solliciter cette subvention.

## **Questions diverses**

Néant

Prochain Conseil Municipal : 28 février 2018

Tous les membres présents ont signé au registre.